Les sacrifices d'animaux dans les anciennes Eglises chrétiennes

par

Frederick Conybeare

Mémoire lue en séance de section au Congrès International des Religions, le 3 septembre 1900

paru dans les
Annales du Muset Guimet

Revue de l'Histoire des Religion
Tome XLIV, n°1

1901

LES SACRIFICES D'ANIMAUX

DANS LES ANCIENNES ÉGLISES CHRÉTIENNES

Mémoire lu en séance de section au Congrès International d'Histoire des Religions, le 3 septembre 1900.

On a tort de penser que pour les premières générations chrétiennes, la nouvelle foi ait partout entraîné la suppression des sacrifices d'animaux. Rien de plus légitime qu'une telle idée, mais rien de plus opposé au lent procès d'évolution des croyances religieuses. Il est vrai que dans le sein même du judaïsme, et bien avant l'apparition de Jésus, il y a eu une critique, quelque peu sévère, des offrandes sanglantes; Philon et Josèphe nous racontent que les Esséniens et les Thérapeutes les ont répudiées. Dans les milieux païens aussi, avant la naissance de Jésus comme pendant les trois siècles qui suivirent, nous pouvons signaler chez les Néo-Pythagoriciens, surtout chez Apollonius de Tyane, des tentatives d'une épuration en ce sens de l'ancienne religion grecque. Assurément ces tendances parallèles et d'inspiration semblable chez les exaltés grecs et juifs, ne furent pas sans exercer leur influence sur les premières communautés chrétiennes, où elles se reconnaissent sous la forme de l'abstention de la chair des sacrifices. En revanche Jésus lui-même semble n'avoir jamais discuté le système sacrificiel de sa patrie juive, et son église s'est recrutée pendant des siècles parmi des races, dans le cœur desquelles le culte sacrificiel était profondément enraciné. Les convertis n'ont pas toujours abandonné subitement les plus anciennes pratiques de l'humanité. Des changements brusques, des « sauts périlleux », l'histoire des religions n'en connaît pas.

Je trouve effectivement dans un ancien Euchologion con-

servé dans la Bibliothèque Barberini à Rome, plusieurs prières pour le sacrifice d'animaux. C'est un ms. qui fut écrit au VIIIe siècle, et qui a été porté au concile de Florence, comme manuel faisant autorité dans l'église byzantine, par les Pères grecs qui y assistèrent. Sur la page 449 de ce codex, sous la rubrique « Une prière pour le sacrifice des bœufs[1] » se trouve l'oraison qui suit :

« Toi qui as l'empire, Seigneur Dieu, notre Sauveur, saint et reposant parmi les saints, qui as commandé à chacun des tiens d'offrir volontairement les choses qui sont tiennes, avec un cœur pur et une conscience sans tache. — Tu as accepté du patriache Abraham le bélier, au lieu d'Isaac que tu aimais, et daigné recevoir de la veuve son offrande spontanée. Aussi nous as-tu commandé à nous, tes serviteurs pécheurs et indignes, de sacrifier des animaux irrationels et des oiseaux au profit de nos âmes. — Seigneur et Roi miséricordieux envers les hommes, accepte aussi l'offrande spontanée de ceux-ci, tes serviteurs, en mémoire de celui-ci, ton saint, et daigne la déposer dans les trésors célestes. Donne-leur la pleine jouissance de tes biens terrestres... Remplis leurs greniers de fruit, de blé, de vin et d'huile, et daigne remplir leur âme de foi et justice. Multiplie[2] leurs animaux (ἄλογα) et leurs troupeaux. Et puisqu'ils t'offrent en rançon de substitution cet animal, puisse sa graisse être comme un encens devant ta sainte gloire. Que l'effusion de son sang soit le pain de la richesse de miséricorde et (la consommation) de sa chair, la guérison de leurs souffrances corporelles. De façon que par nous aussi, tes serviteurs inutiles, soit glorifié le très saint nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit... »

J'ai trouvé cette même prière dans deux autres mss. du

1) εὐχὴ ἐπὶ θυσίας βοῶν.

2) Πληθύνον τὰ ἄλογα καὶ τὰ ποίμνια αὐτῶν, ὑπὲρ οὗ προσφέρουσίν σοι τὸ ἀντίλυτρον τοῦ ἀντικαταλλάγματος ζώου τούτου. θυσία γενέσθω στέαρ αὐτοῦ ὡς θυμίαμα δεκτὸν ἐνώπιον τῆς ἁγίας δόξης σου, ἡ δὲ χύσις τοῦ αἵματος αὐτοῦ ἄρτος πιότητος ἐλέους, ἡ τῶν κρεῶν αὐτοῦ, σωματικῶν αὐτοῦ* παθημάτων ἴαμα**.

* αὐτῶν, alii. — ** ἴασις, alii.

IXe et du Xe siècle au couvent de Grotta Ferrata. L'un de ces mss. porte un titre ainsi formulé : « Prière pour le sacrifice des bœufs et des béliers ». L'autre ainsi : « Prière pour le sacrifice des bœufs et d'autres quadrupèdes ».

Une autre prière du même genre se trouve dans un de ces deux mss. de Grotta Ferrata avec le titre : « Pour le sacrifice des bœufs et des chevaux (? ἀλόγων) et des autres animaux ».

Dans le mss. Barberini on trouve également une prière faisant partie du rituel pascal, intitulée « Prière de l'agneau », dont voici le texte :

« Seigneur, Dieu de nos pères, toi qui as reçu d'Abraham l'holocauste au lieu d'Isaac son fils, reçois aussi, ô Seigneur, l'offrande de cet agneau, et récompense ceux qui l'offrent par l'octroi de dons éternels ».

Dans l'un des codices de Grotta Ferrata se trouve encore une autre « prière pour bénir l'agneau et les viandes de Pâques ». En voici le texte :

« Regarde, ô Seigneur Jésus-Christ, ces viandes, l'agneau et le veau, et sanctifie-les comme tu as daigné sanctifier l'agneau qu'Abel t'avait apporté en holocauste et le veau que le père a fait immoler pour son fils qui s'était égaré, mais qui était revenu à lui. De la même façon que celui-là a mérité de jouir de la grâce, puissions-nous, nous aussi, jouir des choses sanctifiées par toi et bénites pour la nourriture de nous tous. Puisque tu es la vraie nourriture et le distributeur de tous les biens »...

Évidemment ceux qui ont écrit cette dernière prière et qui s'en sont servis étaient tellement pénétrés de l'idée de sacrifice, qu'ils ont été jusqu'à interpréter dans le sens de victime et oblation sacrificielle le veau gras de la parabole; et dans la prière trouvée dans les trois mss. ensemble, Dieu est représenté comme se plaisant à flairer l'odeur et la fumée des graisses. C'est bien là le caractère du Dieu de Noé, des autres dieux primitifs et des dieux grecs transformés chez les chrétiens en malins démons.

On ne saurait fixer l'époque à laquelle les cultes sacrificiels ont cessé dans les grands centres grecs; mais ce qui est certain c'est que dès le VIIe siècle les Grecs orthodoxes reprochaient toujours aux Arméniens de célébrer un tel culte. Un témoin du Ve siècle, le Sahak catholicos, dans ses canons, témoigne qu'après la conversion de sa nation par saint Grégoire vers la fin du IIIe siècle du roi Trdat, les chefs des familles sacerdotales se rendirent auprès du roi pour se plaindre. Jusqu'à présent, dirent-ils, nous vivions des morceaux des victimes que le peuple nous apportait pour que nous les offrissions en sacrifice aux dieux. Mais après ce changement de religion et la suppression de nos dieux, nous allons mourir de faim. Alors le roi Trdat et son illuminateur, Grégoire, qui lui-même était par naissance doyen de la première famille sacerdotale, consolèrent les associés en leur assurant qu'en devenant chrétiens ils vivraient mieux qu'auparavant, puisqu'ils allaient recevoir non seulement la peau et les os, mais les morceaux lévitiques des victimes, ce qui serait beaucoup plus satisfaisant. Les prêtres arméniens ne surent résister à cette amorce et adoptèrent presque en masse le christianisme.

On trouve, en effet, dans les rituels de l'église arménienne, plusieurs canons réglant le sacrifice. Les victimes sont le plus souvent des brebis, des chèvres ou des oiseaux. On ne sacrifie plus les bœufs ni les chevaux, soit parce qu'ils ont trop de valeur, soit parce que le bon Dieu préfère des jeunes victimes dont la chair est tendre. Car de telles offrandes sont appelées « tendres » (arménien, *matalq*), mot que les écrivains de Byzance ont traduit par μιτάλια. La vie populaire fournit mainte occasion de sacrifice. En cas de maladie dans la famille ou dans ses troupeaux, on voue un « matal » à Dieu pour obtenir la guérison. On cherche aussi, en sacrifiant, à obtenir du repos pour les âmes des défunts. Il y a en outre l'agneau pascal.

Les victimes immolées en accomplissement d'un vœu, s'appellent des offrandes dominicales. On présente l'animal

à la porte ou *narthex* de l'église, où l'attend le prêtre ou les prêtres. Celui-ci bénit du sel, et on met dans la bouche de la victimes une poignée de ce sel exorcisé par prières spéciales. On croit que ce sel, en pénétrant le corps par la bouche, le purifie de la corruption dont la chute d'Adam a infecté toute la création. La victime selon les rubriques doit, pour plaire à Dieu, n'avoir qu'un an et être sans tache. On la revêt d'un tissu rouge, souvent en mettant des bandelettes autour des cornes. On voile aussi avec du papier rouge la croix qu'on apporte pour l'occasion à la porte de l'église. Les grands blocs de pierre qu'on trouve souvent devant les portes des églises arméniennes et que les dévots y roulent dans leurs accès de ferveur, sont, je pense, en réalité des autels extemporisés. Les prêtres tuent les victimes, en mettant une main sur la tête ; et alors suit un banquet, auquel participent très souvent, non seulement le prêtre et le patron du sacrifice, mais aussi les pauvres et toute la congrégation de l'église. Je dois ajouter que les Arméniens avaient et ont même encore aujourd'hui l'habitude de tremper les mains dans le sang des victimes, afin d'en barbouiller les murs et les poutres de leurs maisons et de l'église. Le rite tel qu'on le trouve dans les euchologia comprend, outre la prière, le chant de plusieurs psaumes avec des *lectiones* des saintes Écritures. Les prières rappellent au bon Dieu les sacrifices d'Abel et de Noé, délicieux à ses narines, et le pur holocauste d'Abraham, en le suppliant d'accepter également ces offrandes qui remplacent les odieuses victimes offertes parfois aux démons païens. Elles lui demandent aussi la foi et la santé, tous les biens terrestres et célestes, pour ceux qui ont apporté les victimes.

Le rite du sacrifice pour le repos des âmes des défunts est un rite à part et séparé. Le nom du défunt est formellement rappelé, en demandant pour lui la miséricorde divine afin qu'il prenne sa place parmi les saints. La consommation de la chair sacrifiée ne semble pas être restreinte au prêtre et à la famille et aux amis du défunt. Les pauvres en

ont aussi leur part. C'est en effet un festin funéraire. Les prières ne rappellent point l'idée que l'âme du défunt ait besoin d'être nourrie de la fumée et des odeurs de la chair brûlée. Néanmoins je pense que des croyances semblables survivent toujours parmi les Arméniens, puisque leurs pierres tumulaires portent toujours, à chaque coin, des creux ronds pour recevoir le vin et les mets profitables aux défunts. Mais dans les prières du rituel ce sont les idées expiatoires qui prédominent. Les pères de l'église arménienne se plaignent continuellement des excès d'ivresse et de violence qui caractérisaient les funérailles, et ce rituel est en réalité un essai de modifier ces excès en donnant une empreinte chrétienne aux banquets de la mort.

Reste le sacrifice de l'agneau pascal, qui se célèbre lors de la fête de la résurrection. C'est une fête de famille, et l'on garde l'agneau dans la maison quelques jours auparavant. Évidemment cette cérémonie est d'origine juive, quoiqu'elle ne se rattache plus au 14 du mois de Nisan, mais à la résurrection. Les homélies d'Aphraat témoignent qu'au commencement du IV[e] siècle l'église syriaque commémorait exclusivement la passion de Jésus, et non sa résurrection; qui en revanche était célébrée tous les dimanches. On n'a rattaché le sacrifice de l'agneau à la résurrection que plus tard. On ne rencontre que très rarement dans les mss. arméniens le rituel de l'agneau pascal, par la raison, je pense, que le cérémonial avait lieu dans une maison particulière et nullement dans l'église. Le père de famille était le célébrant, non le prêtre.

Les Arméniens donnaient à ces banquets de chair sacrificielle le nom d'*Agape*. Ils avaient lieu souvent le soir, et anciennement ils se terminaient par la célébration de l'eucharistie. Au XII[e] siècle, le catholicos Sahak devenu membre de l'église grecque et censeur acharné des Arméniens, mais connaissant très bien l'église qui l'avait chassé comme grécisant, reproche violemment à ses compatriotes de n'assister jamais au saint mystère du corps de Jésus-Christ

sans s'être préalablement remplis de la chair des sacrifices judaïques. Les Arméniens eux-mêmes ont toujours affirmé que c'est Jacques, frère du Seigneur et premier président de l'église de Jérusalem, qui rédigea le cérémonial de leurs sacrifices, surtout de la bénédiction du sel. Pour justifier ce cérémonial, ils renvoyaient toujours les controversistes grecs et latins à la loi de Moïse et aux écritures lévitiques. Je dois ajouter que déjà au VIIIe siècle le patriarche arménien Jean d'Otzun, qui était quelque peu en rapport avec l'église byzantine, tâchait de séparer l'eucharistie de l'agape de chair sacrificielle par un intervalle de temps. S'il faut en croire le catholicos Sahak que je viens de citer, il n'y avait pas parfaitement réussi.

L'église géorgienne ou ibérique du Caucase conserve, comme celle des Arméniens, les rites de sacrifice, quoiqu'elle se soit séparée de celle-ci dès le milieu du VIe siècle, pour se rattacher à la communion byzantine. Aujourd'hui l'église russe orthodoxe l'a absorbée, sans cependant avoir pu abolir ces rites particuliers. Assurément on trouvera dans les *Euchologia* manuscrits des Géorgiens, qui remontent au Xe, et peut-être au VIIIe siècle, les mêmes formules, les mêmes canons rituels, que chez les Arméniens.

Dans l'Occident aussi on peut signaler parmi les premières générations chrétiennes un système sacrificiel ; et plus d'une fois, dans ses lettres, Boniface, évêque de Mayence, reproche aux missionnaires celtes d'avoir laissé à leurs convertis leurs sacrifices d'animaux, — ce que faisaient parfois en Angleterre les missionnaires du pape lui-même aussi tard que le VIIIe siècle. En Orient et en Syrie c'est surtout l'influence des manichéens qui a porté les églises chrétiennes à abandonner les sacrifices d'animaux.

Fred. CONYBEARE.

ANNALES DU MUSÉE GUIMET

REVUE

DE

L'HISTOIRE DES RELIGIONS

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

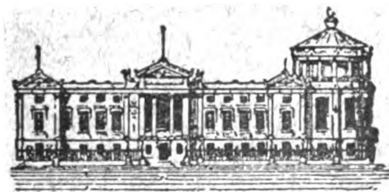
MM. JEAN RÉVILLE ET LÉON MARILLIER

AVEC LE CONCOURS DE

MM. E. AMÉLINEAU, Aug. AUDOLLENT, A. BARTH, R. BASSET, A. BOUCHÉ-LECLERCQ, J.-B. CHABOT, E. CHAVANNES, P. DECHARME, L. FINOT, I. GOLDZIHER, L. KNAPPERT, L. LÉGER, Israel LÉVI, Sylvain LÉVI, G. MASPERO, P. PARIS, F. PICAVET, C. PIEPENBRING, Albert RÉVILLE, C.-P. TIELE, etc.

VINGT-DEUXIÈME ANNÉE

TOME XLIV. N° 1. — JUILLET-AOUT



PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE (VIe)

1901

SOMMAIRE

La REVUE DE L'HISTOIRE DES RELIGIONS paraît tous les deux mois, par fascicules in-8° raisin, de 8 à 10 feuilles d'impression.

Prix de l'Abonnement annuel :	Paris	**25** fr. »
— — —	Départements	**27** fr. **50**
— — —	Etranger	**30** fr. »
Un numéro pris au Bureau	. . . .	**5** fr. »

La Revue est purement historique; elle exclut tout travail présentant un caractère polémique ou dogmatique.

Prière d'adresser tous les ouvrages destinés à la Revue à M. JEAN RÉVILLE, ou à M. L. MARILLIER, *directeurs de la Revue de l'Histoire des Religions*, chez M. Leroux, éditeur, 28, rue Bonaparte, à Paris, VIe.